

ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

emploi et solidarité : personnel

Question écrite n° 63667

Texte de la question

M. Jean Briane * attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation des inspecteurs des affaires sanitaires et sociales de la DDASS. Pour être en meilleure conformité avec leurs nombreuses responsabilités qui ont évolué ces dernières années et pour se rapprocher un peu plus des statuts des autres inspecteurs de l'administration, il lui demande la suite qu'elle compte donner au projet de nouveau statut pour les IASS qui tienne mieux compte de la situation particulière de ces inspecteurs.

Texte de la réponse

Le corps des inspecteurs des affaires sanitaires et sociales est classé en catégorie A avec un indice brut terminal de 985. La carrière se déroule en quatre grades ; le deuxième grade est accessible après réussite à un examen professionnel. Une étude conduite par les services de la ministre de l'emploi et de la solidarité, d'octobre 2000 à mars 2001, pour une meilleure connaissance du métier des inspecteurs des affaires sanitaires et sociales, a permis d'analyser les fonctions, les activités et les compétences de ces agents. Cette étude démontre la complexité et l'évolution constante de leurs missions et de leurs fonctions, qu'il s'agisse, notamment, de planification dans le domaine social et de l'offre de soins, de protection sociale, de gestion financière, d'inspection et de contrôle et de conduite de projets à caractère interministériel. En conséquence, pour tenir compte de l'élargissement de leur champ d'intervention, de l'accroissement de leurs responsabilités et de leur technicité, la ministre de l'emploi et de la solidarité a proposé aux autres ministères concernés une réforme du statut du corps des inspecteurs des affaires sanitaires et sociales qui vise un réaménagement statutaire permettant une restructuration et une revalorisation de la carrière ainsi qu'un renforcement du dispositif de formation initiale et continue.

Données clés

Auteur: M. Jean Briane

Circonscription: Aveyron (1re circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 63667

Rubrique : Ministères et secrétariats d'etat Ministère interrogé : emploi et solidarité Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 9 juillet 2001, page 3919 **Réponse publiée le :** 26 novembre 2001, page 6783